

Le RIJ ouvre ses portes ■ Arts Saint-Brice fête ses 20 ans

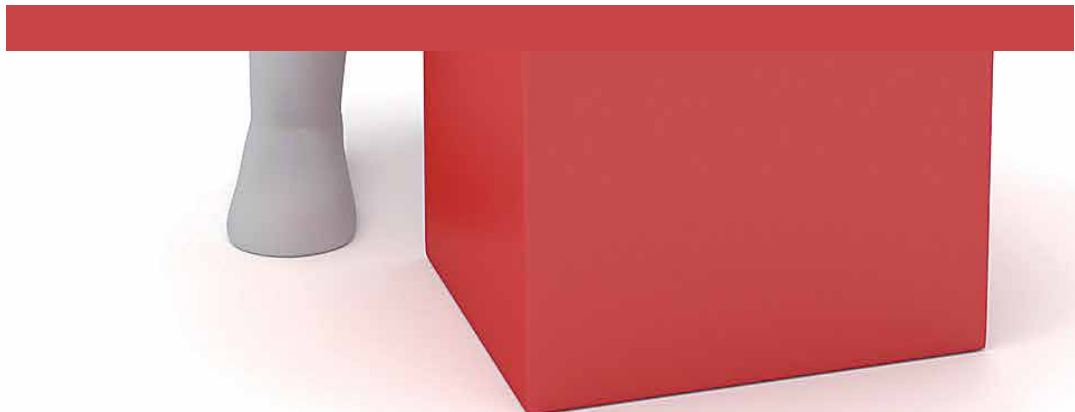
SAINT-BRICE

mag



ÉLECTIONS MUNICIPALES

S'INFORMER • COMPRENDRE • VOTER



Édito



Fin de mandat

Le dernier conseil municipal de cette mandature s'est tenu le 13 février 2014. Une page se tourne.

Le 23 et le 30 mars se dérouleront les élections municipales. Nous avons consacré un dossier sur ces prochaines élections, non pas pour inciter à voter pour tel ou tel candidat (cela est totalement proscrit par la loi) mais pour que les administrés en comprennent le fonctionnement.

En effet, il est toujours intéressant de voir comment s'organisent des élections, d'autant que cette année les Saint-Briciens éliront les conseillers communautaires, c'est-à-dire les conseillers qui siègeront à la Communauté de communes de l'ouest de la plaine de France (CCOPF) en plus des conseillers municipaux. C'est en effet une nouveauté.

Mais ce magazine sera également pour vous l'occasion de prendre connaissance des activités qui se dérouleront sur la ville ou de faire un retour en images sur les événements passés. Je vous en souhaite une bonne lecture !

Votre Maire,
Alain Lorand

AGENDA	p 3
DOSSIER S'informer, comprendre et voter	p 4-5
COMMENT ÇA MARCHE ? Une journée électorale	p 6-7
ENFANCE Le Conseil municipal des enfants vote la solidarité	p 7
VIE PRATIQUE Le LCR des Charmilles ouvert à la location	p 8
JEUNESSE Portes ouvertes au Réseau information jeunesse	
AGENDA 21 Le Clown Sirouy est de retour...	p 9
TRAVAUX Zoom sur les chantiers en cours	p 10-11
PORTRAIT L'association Arts Saint-Brice fête ses 20 ans	p 12
CULTURE Exposition et concerts à venir	p 13
VIE DE QUARTIER Visite de quartier du 25 janvier	p 14
RETOUR SUR Les événements de janvier et février	p 15-17
VIE POLITIQUE Expression des différents groupes	p 18
À SAVOIR Informations pratiques	p 19

« **Ceux qui ne font rien ne se trompent jamais.** »

THÉODORE DE BANVILLE, POÈTE (1823-1891)

Du 8 au 22 mars

20^e salon Arts Saint-Brice

Voir en page 12



Samedi 8 mars

6^e Journée de la petite enfance

Journée organisée par le service Éducation et famille, avec la participation du Réseau information jeunesse. Un moment, à votre écoute, pour répondre à toutes vos questions, notamment sur le thème du sommeil. Venez découvrir les nombreuses activités, à partager entre petits et grands.

De 9h30 à 17h,

centre de l'enfance, allée des Mûriers
Rens. au 01 34 29 42 30

Samedi 8 mars

Carnaval

Venez nombreux, derrière le Bonhomme Carnaval, défilé dans les rues de la ville.

Et ne quittez pas votre costume, pour venir danser lors du grand bal du soir.

Organisé par l'association Portugal du Nord au Sud.

14h30: défilé du parc Georges Brassens
jusqu'au parc de la mairie

21h30: grand bal déguisé à la salle des fêtes
Le Palladium

Tarifs: 5 €/adultes, 3 €/adhérents

Rens. au 06 71 26 57 65 ou apns95350@gmail.com

Samedi 8 mars

Journée de la femme

L'association socioculturelle franco-berbère Jean Amrouche organise une conférence-débat avec l'écrivaine Fatima Cherfa sur le thème du statut juridique de la femme kabyle rurale.

À 14 h, espace Chevalier Saint-George,

39 bis rue des Deux Piliers

Rens. au 06 02 30 31 34 ou ascfb95350@hotmail.fr

Dimanche 9 mars

Conférence n° 6 sur l'art contemporain

L'art de l'installation: la démesure de l'art, sa cuisine et son chantier

Cette forme d'art s'est développée à partir des années 60 et on la retrouve chez des artistes comme Fontana, Janssens, Kawamata, Kabakov, Lévêque et bien d'autres.

À 15h30, auditorium du CCS Lionel Terray

Rens. et réservation obligatoire au 01 39 33 01 90

Vendredi 14 mars

Soirée jeux « des cartes »

Pour bien choisir son jeu de cartes, il faut d'abord tous les tester. À vous de dénicher votre préféré parmi les différents, mais non moins ludiques, jeux de stratégie, d'ambiance ou les classiques.

Entrée libre, tout public

De 18 h à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet

Rens. au 01 30 18 95 40

Dimanche 16 mars

Ciné-débat

La section Domont-Bouffémont de la Ligue des droits de l'Homme présente le film *La Marche*, suivi d'un débat animé par Frédéric Ritter - ex-directeur adjoint de la Mission locale de Sarcelles.

Tarif: 5 €

À 18h30, cinéma de Domont, allée Sainte-Thérèse

Rens. au 01 39 92 16 41

Jeudi 20 mars

Auditions des élèves du conservatoire

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray

Samedi 22 mars

Don du sang

Les donateurs de sang sont invités à se présenter le plus tôt possible.

De 12 h à 17 h, à l'espace Chevalier Saint-George

Samedi 22 mars

Rando croquis

L'association, Les arts s'enchaînent, organise une rando croquis au Musée de la Renaissance du château d'Écouen. Pensez à prévoir le droit d'entrée au musée.

Rendez-vous à 13h45 sur le parking du château d'Écouen, rue Jean Bullant (possibilité de covoiturage en partant du parking de la mairie à 13h20).

Rens. au 06 75 86 79 96

www.lesartse95.over-blog.com

Dimanches 23 et 30 mars

Elections municipales 1^{er} et 2^e tour

Les bureaux de vote sont ouverts de 8 h à 20 h.

Mardi 25 mars

Portes ouvertes

L'association, Les amis sans alcool, vous invite à venir à sa rencontre lors d'une soirée.

De 19h30 à 21h30,

salle de l'Orangerie, place Gallieni

Rens. au 06 07 06 28 81

Mardi 25 mars

Relaxation musicale

Bientôt maman? Venez-vous détendre pendant une heure en musique, en compagnie d'une sage-femme.

À 14h30, auditorium du CCS Lionel Terray

Réservation au 01 39 33 01 85

Mercredi 26 mars

Mille chœurs pour un regard

La chorale Accords et variations invite le chœur Gospel Rythm'n Voices de Cergy pour ce concert donné au profit de l'association Rétina France - recherche médicale en ophtalmologie.

Entrée libre avec libre participation

À 20h30, TOPF Silvia Monfort

Rens. sur <http://chorale-av-saint-brice-sous-foret.e-monsite.com>

Samedi 29 mars

Charity day

Journée organisée par l'APAE au profit de l'Association Preparing our Children's Future, avec de nombreuses animations. Entrée libre et restauration sur place.

À 14h: vente de vêtements, d'objets, projection d'un film

À 20h: spectacle de danse, chants et défilé

Salle des fêtes du Palladium

Rens. au 06 75 68 47 34 ou apae.avenir@gmail.com

Du 31 mars au 4 avril

Camp olympique

Organisé par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) d'Eaubonne, en partenariat avec l'Inspection académique et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré du Val d'Oise (USEP 95). Suivez ce projet en direct, auquel participe la classe de CM1-CM2 de M. Signori de l'école Jean de la Fontaine.

<http://blog.crdp-versailles.fr/>

classesolympiques2012du95/index.php

Du 1^{er} au 11 avril**Exposition À toucher et à jouer... à la découverte de la sculpture sonore**

Voir en page 13

Mercredi 2 et samedi 5 avril

Portes ouvertes et expo de mobilier en carton du centre de tri

Le SIGIDURS propose une visite gratuite (en extérieur et intérieur) de ses installations de traitement des déchets ménagers:

- de 8 h 45 à 10 h 30

- de 10 h 15 à 12 h (seul horaire pour le 5 avril)

- de 13 h 15 à 15 h

Dans le cadre de la semaine du développement durable, les agents du SIGIDURS vous attendent dans la galerie commerciale de Carrefour le 5 avril, afin de vous faire découvrir un stand original et écologique de mobiliers en carton, où des lots seront à gagner.

Exposition samedi 5 avril aux heures d'ouverture du centre commercial

Rens. et inscriptions sur www.sigidurs.fr

Jeudi 3 avril

Concert « Sur les chemins de l'Est »

Voir en page 13

Samedi 5 avril

Concert du conservatoire

Voir en page 13



Samedi 5 avril

Portes ouvertes du Réseau information jeunesse

Voir en page 9

Dimanche 6 avril

Conférence n° 7 sur l'art contemporain

Performances: le coup de main du réel

L'art est un engagement physique, un combat, dans lequel les artistes se sont jetés à corps perdu. Venez vivre intensément les œuvres, sentir, souffler et bouger avec les performeurs.

À 15h30, auditorium du CCS Lionel Terray

Rens. et réservation au 01 39 33 01 90

Dimanche 6 avril

Tournoi de pelote basque

De 10 h à 18 h,

complexe tennistique Guy Delangle

Rens. au 06 80 91 89 07

Lundi 7 et mardi 8 avril

Chante école

39 classes des groupes scolaires de la Ville sont sur la scène du théâtre pour présenter les différents chants appris pendant plus de trois mois, en compagnie de deux professeurs du Conservatoire.

De 9 h à 11 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 15,

TOPF Silvia Monfort

Rens. et réservations (dans la limite des places disponibles) au 01 39 33 01 85

Jeudi 10 avril

Concert Camille Saint-Saëns

Voir en page 13



Élections municipales

S'informer, comprendre et voter

Les dimanches 23 et 30 mars prochains auront lieu les premier et second tours des élections municipales : scrutin auquel de très nombreux Français portent un intérêt singulier puisqu'il concerne l'avenir de leur ville. Tour d'horizon de cette élection qui élira les conseillers municipaux mais aussi, pour la première fois, les conseillers communautaires pour les communes de plus de 1 000 habitants.



Par la loi du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral, dite « Loi Valls » (du nom de l'actuel ministre de l'Intérieur), les futures échéances électorales apparaissent comme profondément modifiées. Réponses au travers des quelques questions de ce dossier.

Les 23 et 30 mars, on vote pour quoi ?

L'année 2014 marque le renouvellement de tous les conseils municipaux de France. À cet effet, se dérouleront les 23 et 30 mars, les élections municipales qui permettront d'élire le maire de la commune, ainsi qu'un nouveau conseil municipal composé d'adjoints et de conseillers municipaux (c'est le conseil municipal qui élit le maire en interne à l'occasion de la séance d'installation). Fait

marquant, on désignera aussi, au suffrage universel direct, les représentants de la commune auprès de l'intercommunalité.

Une élection municipale, comment ça marche ?

Tout citoyen de nationalité française, âgé de 18 ans et jouissant de tous ses droits civiques, peut être candidat aux élections municipales. Pour les communes de plus de 9 000 habitants, le candidat doit désigner un mandataire financier, seul habilité à ordonner les dépenses liées à la campagne de son candidat. Aussi, ce dernier est tenu de respecter le plafond de ses comptes de campagne et de faire plus de 5 % des voix lors du scrutin, afin qu'il puisse être remboursé par l'État.

Concernant son lancement de campagne, sa lettre de candidature, les opérations ponctuelles, la déclaration et le dépôt de sa liste paritaire en Préfecture répondent à des modalités fixées ou non par la législation en vigueur, mais aussi au regard de la stratégie politique souhaitée par le candidat.

Cette élection comporte un scrutin proportionnel de listes à deux tours. Chacune des listes présentées **doit obligatoirement**

Nouveauté, l'élection des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires, c'est-à-dire les élus qui représenteront votre ville auprès de la Communauté de communes (CCOPF), seront désormais élus au suffrage universel direct « par fléchage ».

Le bulletin de vote comportera deux listes, l'une pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de l'intercommunalité. Ces deux listes sont indissociables : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendrait définitivement nul. Par ailleurs, les conseillers communautaires seront élus pour une période de 6 ans, en parallèle de leur mandat de conseiller municipal. L'opposition municipale est représentée au sein de l'organe délibérant de l'intercommunalité.

> Saint-Brice-sous-Forêt et l'intercommunalité

La liste comportera 12 candidats pour un total de 10 sièges à pourvoir. Le poids de la municipalité au sein du Conseil communautaire sera sensiblement augmenté puisque

les élus Saint-Briens occuperont désormais 25 % des sièges contre 1/7^e aujourd'hui.

> Qu'est-ce que la CCOPF ? Et quelles sont ses compétences ?

La Communauté de communes de l'ouest de la plaine de France a été créée en 2002 et regroupe 7 villes (Domont, Bouffémont, Ezanville, Moisselles, Piscop, Attainville et Saint-Brice) formant ainsi un bassin de population de plus de 49 000 habitants.

Les 5 grandes compétences de la CCOPF sont : l'aménagement du territoire communautaire, l'entretien et la protection de l'environnement, le développement économique, la tranquillité publique et l'entretien et la valorisation des équipements sportifs et culturels.

> Zoom sur les sièges par ville à la CCOPF :

- Attainville : 3 sièges (4 candidats sur la liste)
- Bouffémont : 4 sièges (5 candidats)



- Domont : 10 sièges (12 candidats)
- Ezanville : 6 sièges (8 candidats)
- Moisselles : 3 sièges (4 candidats)
- Piscop : 3 sièges (4 candidats)
- Saint-Brice : 10 sièges (12 candidats)



être composée à parité égale: autant d'hommes que de femmes, à une personne près et autant de noms que de sièges à pourvoir.

Résultats: une majorité, une opposition ?

Pour être élue dès le premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue soit plus de la moitié des suffrages exprimés (50 % des voix plus une). Elle reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications notamment par la fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La répartition des sièges se fait alors comme au premier tour.

Zoom à Saint-Brice: le conseil municipal est l'assemblée délibérante de la commune. Il est composé de 33 membres répartis entre majorité et opposition au regard des résultats de chacune des listes lors des dernières élections.

Le jour du vote

Les 8 bureaux de vote sont répartis sur l'ensemble de la ville, par secteur (voir la liste dans la rubrique « Comment ça marche ? » en page suivante). Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, présenter obligatoirement une pièce d'identité et, si possible, sa carte d'électeur.

Pour en savoir plus sur le nom des rues concernées par bureau:

www.saintbrice95.fr, rubrique *Ville, Services de la ville, Services municipaux, Élections*

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne et que vous avez 18 ans, vous

pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Quels sont les justificatifs d'identité acceptés ?

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte du combattant, carte de fonctionnaire avec photo délivrée par le directeur de l'administration concernée, carte d'invalidité civile ou militaire avec photo, carte d'identité ou de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires, permis de chasser avec photo, titre de réduction de la SNCF avec photo. Titres en cours de validité sauf passeport et carte nationale d'identité qui peuvent être périmés.

Le vote par procuration

En cas d'indisponibilité le jour du scrutin, la procuration permet de se faire représenter par une personne élue sur Saint-Brice, de son choix, le jour des élections. Pour l'établir, rendez-vous dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal d'Instance

Le scrutin en dates
Dimanche 23 mars 2014
 1^{er} tour des élections municipales.
Dimanche 30 mars 2014
 2^e tour des élections municipales.

Et en chiffres

14 549 c'est le nombre d'habitants sur la commune d'après les derniers chiffres du recensement.

Source: recensement de la population 2011.
 Limites territoriales au 1^{er} janvier 2013.

9 047 c'est le nombre d'électeurs inscrits à ce jour sur les listes électorales à Saint-Brice.

avec un justificatif d'identité avec les données indispensables sur la personne qui aura procuration: nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance.

Télécharger le formulaire Cerfa sur
www.saintbrice95.fr, rubrique « Vos démarches », en page d'accueil.

Une procuration s'annule si le mandant vote lui-même avant le mandataire. Par ailleurs, vous pouvez établir une procuration pour un ou deux tours et même plusieurs scrutins (municipales, européennes, etc.). Néanmoins, faites votre procuration le plus tôt possible car il faut que les autorités puissent la transmettre à la mairie pour enregistrement.

La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention! Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de leur délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Pour en savoir plus: www.interieur.gouv.fr



Une journée électorale

2014 sera l'année de deux élections : les élections municipales les 23 et 30 mars 2014 et les élections européennes le 25 mai 2014. Zoom sur une journée d'élection à Saint-Brice-sous-Forêt.

1. Être inscrit sur les listes électorales

Pour voter aux élections, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année précédant les élections. Pour ceux qui atteignent la majorité avant la date des élections, renseignez-vous à l'accueil de la mairie. À ce jour, la Ville compte 9047 électeurs.



2. Connaître son bureau de vote

La ville de Saint-Brice-sous-Forêt compte 8 bureaux de vote répartis sur la commune dans différents bâtiments publics. Le vôtre se situe dans un périmètre proche de votre lieu d'habitation. Il est mentionné sur votre carte d'électeur. Si vous ne le connaissez pas car vous n'êtes pas en possession de votre carte électorale (perdue, non reçue...), vous pouvez vous renseigner à l'accueil de la mairie.

Les 8 bureaux de vote sont situés :

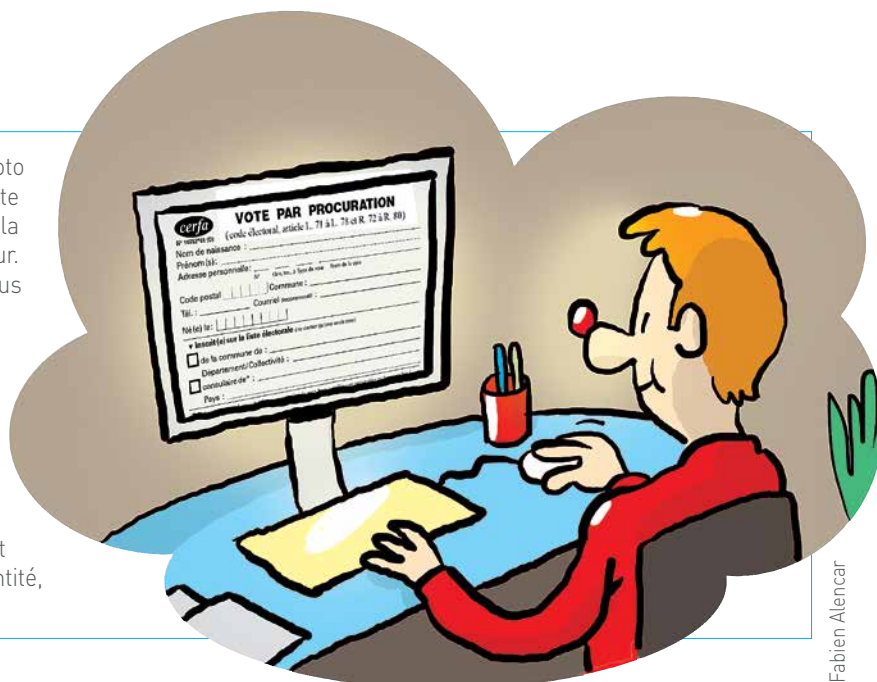
- Bureau 1 :** allée Jean de la Fontaine
- Bureau 2 :** RPA Charles de Foucauld
- Bureau 3 :** école Léon Rouvrais
- Bureau 4 :** école Jean Charron
- Bureau 5 :** école Alphonse Daudet
- Bureau 6 :** centre de loisirs primaire Alphonse Daudet
- Bureau 7 :** groupe scolaire de la Plante aux Flamands (école maternelle)
- Bureau 8 :** groupe scolaire de la Plante aux Flamands (école maternelle)



3. Comment faire pour voter ?

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité avec photo et de votre carte d'électeur. Si vous n'avez pas cette dernière, votre nom permettra de vous retrouver sur la liste électorale et de vous donner votre numéro d'électeur. Si vous ne pouvez pas être présent lors du vote, vous pouvez établir une procuration.

Pour que ce document parvienne en mairie en temps et en heure, vous pouvez l'établir dès à présent. Pour cela, remplissez le formulaire Cerfa qui désignera votre mandataire qui pourra voter à votre place le jour J ([disponible sur www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr) / [page d'accueil, vos démarches](#)). Vous pouvez le remettre ensuite à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'Instance, ou en vous rendant directement dans l'un de ces lieux, muni(e) de votre pièce d'identité, pour remplir le formulaire sur place.

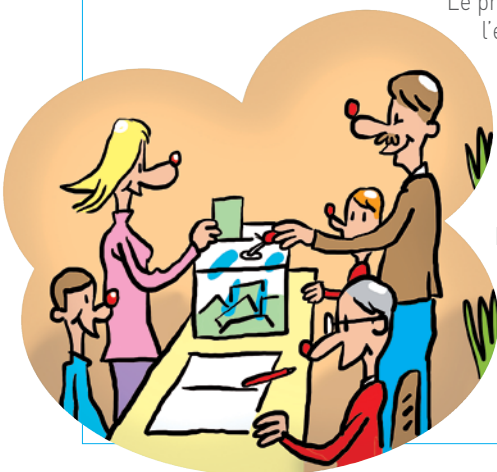


4. Le jour J, votez !

Dès 7 h, les secrétaires installent le bureau avec notamment l'affichage réglementaire et le matériel de vote. Avant l'ouverture, le président du bureau vérifie que tout est conforme, notamment, la fermeture de l'urne avec un cadenas (une clé pour le président et une autre, pour un assesseur).

À 8 h, c'est l'ouverture du bureau. Les électeurs prennent leurs bulletins de vote (au minimum 2, c'est une obligation, afin de ne pas laisser entrevoir leur choix), ou les ont déjà en leur possession. Ce premier espace est tenu par les secrétaires, qui vérifient tout au long de la journée, les cartes électorales, les procurations, la bonne tenue des isolements et surtout que les bulletins soient en nombre suffisant pour chaque candidat. Après le passage obligatoire dans les isolements (maintien du secret), vous vous présentez devant la table de vote, tenue par le président du bureau et ses assesseurs.

Le président est une personne de l'équipe municipale en place ou un habitant de Saint-Brice, les assesseurs sont des personnes désignées par les partis politiques, un membre du conseil municipal ou un électeur de la commune. Muni(e) de votre pièce d'identité, de votre carte électorale (ou numéro d'électeur), vous signez la liste d'émargement après avoir glissé votre bulletin de vote dans l'urne.



5. Résultat des votes

À 20 h précise, les bureaux de vote sont clos. Commence alors la phase de dépouillement. Les assesseurs comptabilisent les émargements et le nombre d'enveloppes. Le nombre de scrutateurs, personnes qui dépouillent les enveloppes (chaque Saint-Bricien majeur peut y participer), varie en fonction du nombre d'électeurs du bureau. Une fois le scrutin dépouillé, les secrétaires remplissent le procès-verbal qui consigne toutes les données du vote : nombre de votants, bulletins nuls, procurations, noms des scrutateurs. Il est apporté par le président au bureau centralisateur. Les résultats sont annoncés officiellement par le Maire. Les agents administratifs finalisent ce jour de scrutin avec l'envoi des résultats à la Préfecture, pour validation.



Enfance

Conseil municipal des enfants

Les enfants ont voté leur projet de solidarité

Après leur investiture et quelques mois de travail, les enfants du Conseil municipal dévoilent leur projet.

Nos jeunes élus avaient pris officiellement leurs fonctions au sein du Conseil municipal des enfants (CME) le 6 novembre dernier, à l'occasion de leur 1^{ère} séance plénière. Depuis, ils ont beaucoup travaillé et réfléchi au projet phare qu'ils souhaitaient conduire durant leur mandat.

Le mercredi 29 janvier, sous la présidence du maire Alain Lorand et de Marie-Hélène Fromain, conseillère municipale déléguée au CME, 11 des 16 enfants ont siégé à l'occasion de leur nouvelle séance plénière afin de choisir leur projet de solidarité.

Brocante solidaire

Moment solennel, puisqu'il a fallu voter : choisir entre « clips de la solidarité » ou « brocante solidaire du CME ». Les avis étaient partagés : à l'image de Laura ou de Raphaël qui ont chacun leur tour rappelé



le contenu des deux projets afin que leurs camarades puissent décider en toute connaissance de cause.

Au terme d'un scrutin très serré, le projet de la brocante solidaire l'emporte par 6 voix contre 5 pour les clips de la solidarité. Cette brocante s'adressera aux enfants et à leurs parents où de nombreux jouets pourront être vendus, à la recherche de la bonne affaire !

Le maire Alain Lorand a tenu à rappeler à chacun des jeunes élus, la nécessité d'apprendre la démocratie et de se confronter

aux suffrages. Chaque idée doit être débattue et entendue. En votant, les enfants font le choix de décider à la majorité, tout en se respectant mutuellement, même si les avis sont différents.

Maintenant que le projet a été acté en assemblée plénière, il est temps pour les enfants de se mettre au travail : ils n'ont pas manqué d'animer leur première réunion de travail aux côtés de Karine Melcer, responsable du service Pôle de médiation et de Promotion des démocraties participatives, accompagnée par Marie-Hélène Fromain.

Le LCR des Charmilles ré-ouvert à la location

C'est une des salles très fréquentées par les Saint-Briciens, tout comme le service Jeunesse qui accueille les jeunes les mercredis et durant les vacances scolaires qui, après des mois de travaux, est de nouveau ouvert à la location depuis le début de l'année.



Le LCR des Charmilles

Comme toutes les salles de la Ville, mises à disposition du public, le LCR des Charmilles doit se conformer au règlement intérieur en vigueur.

La salle des Charmilles a vocation à l'organisation d'assemblée, de réunions associatives, de réunions à l'occasion d'un événement familial. L'utilisation nocturne du LCR est limitée à 22 heures, les occupants doivent préserver la tranquillité des riverains.

- **Capacité d'accueil:** 50 personnes
- **Locaux:**
 - une salle de réception de 135 m²
 - un bar avec réfrigérateur
 - tables rectangulaires, chaises empilables
 - sanitaires aux normes PMR*
- **Tarifs:**
 - Jour de semaine ou week-end: 125 € (Saint-Briciens) - 227 € (extérieur)
 - Caution (en cas de dégradation): 260 €
 - Caution ménage (si la salle n'est pas nettoyée): 90 €
- **Réservation:**
 - Particuliers - Tél.: 01 34 29 42 14
Courriel: secretariat@saintbrice95.fr
 - Associations - Tél.: 01 39 33 24 77
Courriel: maisondesassociations@saintbrice95.fr

* PMR: Personne à mobilité réduite



Les autres salles à louer

- La Vague - 5 rue de la Forêt
- Salle des fêtes Le Palladium - 37 rue de Piscop
- Espace Chevalier Saint-George - 39 bis rue des Deux Piliers
- L'Orangerie - place Gallieni

Retrouvez tous les détails pratiques de ces salles (photos, caractéristiques, règlement intérieur) sur www.saintbrice95.fr / rubrique Location de salles et faites votre demande de réservation en ligne.

Rendez-vous aux portes ouvertes du RIJ !

Pour la 4^e année consécutive, le Réseau information jeunesse (RIJ) organise un après-midi « portes ouvertes » le samedi 5 avril. L'occasion de saisir une opportunité singulière en ces temps économiques difficiles pour toutes les démarches liées à l'emploi et à l'apprentissage scolaire.

Cette rencontre est mise en place en partenariat avec le tissu économique local : à ce titre, de nombreuses entreprises ont été sollicitées. Une véritable pépinière pour l'emploi de proximité auprès de jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Vous recherchez un patron dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ? Un job d'été pour financer vos études ou vos prochaines vacances ? Un stage en entreprise ? Ou un emploi à moyen ou long terme ? Les portes ouvertes du RIJ sont faites pour vous !

Par ailleurs, depuis l'année dernière, cet après-midi est également l'occasion de découvrir les métiers porteurs et qui, de facto,

ne sont pas forcément valorisés auprès du grand public. L'objectif est donc de mettre à l'honneur ces métiers-là où la demande est importante et les postes à pourvoir sont nombreux, comme les filières des métiers de bouche, la logistique, l'aéronautique, le développement durable avec la maintenance des éoliennes.

Ce service public, gratuit et anonyme permet de répondre dans la mesure du possible, aux attentes des jeunes saint-briciens. Même si la période reste contrainte, ce rendez-vous démontre qu'il y a encore des filières qui recrutent. Alors n'hésitez pas, le RIJ est là pour vous accompagner dans vos choix.

Samedi 5 avril 2014 de 14 h à 17 h 30
 RIJ – Salle Georges Brassens
 37 rue des Deux Piliers (à côté du COSEC)
 Rens. au 01 39 33 35 70 ou 01 34 29 42 01

Agenda 21

Sirouy, le clown du développement durable revient !

À l'occasion de la semaine du développement durable (du 1^{er} au 7 avril), le service Agenda 21 de la Ville sensibilise les écoliers avec un spectacle vivant sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou encore du sommeil.

Les enfants de Saint-Brice avaient adoré son précédent spectacle *Je préfère user mes baskets* l'année dernière. Le jeudi 3 avril prochain, Sirouy le clown du développement durable revient avec son nouveau spectacle : *Croque dans ta pomme et t'auras la forme...*

Ce spectacle s'inscrit dans la lignée lancée en 2013 par le service municipal Agenda 21, en partenariat avec le service Éducation et famille, visant à réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. Il sera présenté à des centaines d'écoliers de la ville, de la maternelle jusqu'au CE2, sans oublier les classes CLIS* et des IME** du Val d'Oise.

Le concept est simple. Abordant l'alimentation, l'activité physique ou encore le sommeil, de manière ludique à travers des



chansons drôles et entraînantes, Sirouy et ses amis donnent la pêche aux petits et aux grands, en leur rappelant quelques principes de base pour être en bonne santé. Dans ce spectacle vivant et rythmé, la coqueluche des écoliers s'entoure de deux musiciens et d'une comédienne pour faire danser tout le monde ! Croque dans ta pomme, et vas-y bonhomme !

L'objectif est de transmettre des messages

importants de la vie courante aux enfants tout en s'amusant, en chantant et en dansant.

CCS Lionel Terray
Judi 3 avril à 10 h pour les maternelles
et à 14 h pour les primaires
Rens. au 01 34 29 42 55

* Clis : Classe pour l'inclusion scolaire
 ** IME : Institut médico-éducatif

Moderniser les bâtiments communaux et l'espace public

Zoom sur les travaux en cours de réalisation au Centre de loisirs maternel (CLM) de la Plante aux Flamands, sur l'aménagement du parking Paul Éluard, sur les allées du parc de la mairie, sans oublier la rue de Liberté qui fait peau neuve et la création d'un réseau de fibre optique communal pour relier entre eux tous les bâtiments publics de la Ville.

▼ Le Centre de loisirs maternel de la Plante aux Flamands

Les travaux de cette opération inscrite au Contrat régional ont débuté le 9 septembre dernier et devraient s'achever à la fin de l'été afin d'accueillir les enfants pour la rentrée 2014/2015. Au programme : agrandissement du CLM, création d'un centre de loisirs primaire et de locaux annexes pour une surface totale de près de 1 000 m², sans oublier la mise aux normes en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'ensemble des huisseries et menuiseries a été posé et le cloisonnement de toutes les pièces a commencé.

Par ailleurs, ce projet a fait l'objet d'une étude thermique très aboutie. Les parois intérieures (et extérieures, dans la deuxième phase) seront fortement isolées afin de répondre à la réglementation thermique de 2005. L'objectif, à terme, est de diminuer de 30 % la consommation énergétique du bâtiment.

Aussi, des boucles magnétiques à destination des personnes malentendantes et malvoyantes vont être installées dans le cadre de la première tranche de ces travaux : une volonté supplémentaire d'intégrer au mieux les personnes souffrant de handicap. À noter que ce chantier d'envergure est piloté par l'architecte Olivier Raviol tandis que les services Techniques gèrent et supervisent la réalisation des travaux.



Pas moins de sept entreprises locales travaillent à la réalisation de cette rénovation : démolition/gros œuvre, cloisons/

doublages, menuiseries aluminium et bois, électricité, plomberie/chauffage, sols caoutchouc/peinture.

Coût des travaux

1 128 000 € TTC répartis comme suit :

- **300 000 €** sur 2013
- un complément de **828 000 €** sur 2014.

La Région Île-de-France a subventionné l'opération à hauteur de **274 500 €** et le Département du Val-d'Oise, à hauteur de **196 000 €**.



Rez-de-chaussée : début du cloisonnement



Changement des huisseries

▼ La rue de la liberté



L'opération importante de rénovation de la rue de la Liberté a commencé en octobre dernier et s'achèvera prochainement. Sur près de 500 mètres, les travaux conjuguent l'enfouissement des réseaux ERDF et France Télécom, la réfection complète de la chaussée et des trottoirs, et la mise aux normes des bateaux et passages piétons pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ainsi que la rénovation intégrale de l'éclairage public.

En ce début 2014, les réseaux aériens ont été enterrés et la réfection des trottoirs a débuté. À la demande du comité de quartier, l'arrêt de bus situé à l'angle de la rue de la Liberté et du chemin de Luzarches a été

déplacé d'une vingtaine de mètres afin de limiter l'encombrement de la rue lors de la montée et descente des usagers.

La Ville a bénéficié d'une subvention de la part du Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO) afin d'enterrer les réseaux aériens de la rue de la Liberté.

Coût : 540 000 € TTC

Un trottoir aux normes d'accessibilité a été créé dans le quartier des Rougemonts, du chemin de la Mare au CD 125 afin de sécuriser le déplacement des piétons.

▼ Le parking Paul Éluard

Commencés en novembre dernier, les travaux du parking Paul Éluard (accès par la rue Chaussée, longeant la rue de l'Église) avancent à bon rythme. Le mur de séparation entre le Centre éducatif fermé (CEF) et la nouvelle extension est bientôt terminé. La réhabilitation du parking actuel prévoit l'arrivée de 58 places supplémentaires afin d'améliorer l'offre de stationnement en

centre-ville. À terme, 110 emplacements seront disponibles (dont certains dotés d'une borne de recharge pour les véhicules électriques) et le parking verra son éclairage amélioré. Un bassin de rétention d'eau pour limiter le débit d'assainissement en cas de fortes précipitations va être créé sous le parking actuel.

Coût : 600 000 € TTC



▼ Les allées du parc de la mairie

La réfection des allées du parc de la mairie est sur le point de se terminer. Les bordures entre les espaces verts et les allées piétonnes ont été réalisées. Enfin, une plate-forme en béton désactivé sera coulée devant le monument aux morts afin d'éviter de « patauger dans la gadoue », notamment lors des cérémonies commémoratives.

Coût : 30 000 € TTC



En bref

• La fibre optique communale

Ce réseau communal sera prochainement installé et permettra de relier tous les bâtiments publics de la commune (mairie, écoles, centres de loisirs, etc.) afin d'y faire transiter de nombreuses données. Par exemple, la gestion des fluides pourra être contrôlée en temps réel : température dans les bâtiments, consommation de gaz, d'électricité, etc. La fibre optique communale a bénéficié d'une dotation de l'État d'un montant de 40 000 €. À terme, les coûts de fonctionnement seront nettement diminués et le débit généré sera multiplié par 50. À noter que le déploiement de la fibre optique pour les particuliers est confié parallèlement à la Communauté de communes de l'ouest de la plaine de France.

Coût : 155 000 € TTC

• Pouvoir stationner devant chez soi

Nous rappelons à tous les propriétaires de maisons individuelles qu'ils peuvent stationner sur le trottoir (bateau) devant chez eux (à condition de laisser suffisamment de place pour le passage des piétons et personnes à mobilité réduite). Pour cela, ils sont encouragés à mettre sur leur portail ou porte de garage un panneau « stationnement interdit, enlèvement demandé », sans oublier d'afficher la ou les plaques d'immatriculation qui correspondent aux véhicules du domicile.

Arts Saint-Brice : déjà le 20^e salon !

Créée en 1995, l'association Arts Saint-Brice propose du 8 au 22 mars prochain son 20^e salon au centre culturel et sportif Lionel Terray. Un rendez-vous à ne pas manquer.



Salon 2010

Paul Kerouédan, qui fêtera ses 85 ans le 30 mars prochain, n'a pas perdu son fort caractère. Ce peintre aux yeux bleus, fier de sa Bretagne, a créé l'association Arts Saint-Brice en 1995 avec deux autres artistes: Hervé Lambinet (peintre) et René Trotot (sculpteur). L'année 1995 fut riche car l'association proposait alors deux salons: l'un au printemps et l'autre en hiver. Depuis, c'est seulement une fois par an que le public a la chance de découvrir les œuvres de nombreux artistes de Saint-Brice ou des environs.

Cette année, du 8 au 22 mars, une trentaine d'entre eux proposera en moyenne 2 ou 3 œuvres chacun au centre culturel Lionel Terray. Un thème a été suggéré aux artistes: jardins extraordinaires. Chacun pourra exposer une œuvre sur ce thème parmi les 3 présentées.

Des peintures, sculptures, aquarelles, pastels... Voilà ce que les amateurs d'art pourront admirer au salon. De l'art figuratif à l'art abstrait, l'association Arts Saint-

Brice fait le choix d'exposer la peinture d'aujourd'hui.

Secrétaire de l'association, Françoise Sagnier, après avoir enseigné les arts plastiques au collège de Nézant et à l'école municipale de dessin, garde le contact avec Saint-Brice et continue à faire de la peinture pour son plaisir.

Des habitués mais aussi des nouveaux talents

Lors du salon, vous retrouverez les œuvres des habitués. Par exemple, vous pourrez admirer celles de Gilles Tournemine, illustre peintre de Saint-Brice (nu, sanguine*) qui affectionne les paysages de la ville et les nus (NDLR: nous avons déjà consacré un portrait à ce Saint-Bricien dans le magazine n° 63 - décembre 2007).

Pascaline Lebegue-Clayssen, fervente admiratrice du dessin au crayon, exposera notamment un dessin représentant le Béguinage de Bruges. Aujourd'hui occupé par des sœurs bénédictines, ce petit village de Dieu abrita pendant des siècles les béguines qui, à l'origine, consacrèrent leur vie à la religion en attendant leurs maris partis aux Croisades.

Inspirée par la terre, l'air et le feu cette année, Claudia Thermidor-Colnet a lâché pour une fois ses collages et a utilisé des pastels, des encres et de la peinture. Enfin, Christiane Edmond, enseignante à l'école municipale de dessin, s'enthousiasme de voir que le salon s'ouvre de plus en plus à l'art contemporain.

Vous découvrirez aussi des jeunes peintres. Parmi eux, des anciens élèves de Françoise Sagnier, notamment Youssif Hadj M' Hamed et Rodolphe Laurencin. La première passionnée, 32 ans, en formation psychothérapie à médiation artistique - art thérapie à la faculté de médecine Paris Descartes, anime actuellement un stage avec des adolescents dans une école de la deuxième chance à Bobigny. Délaissant le figuratif pour l'abstrait, elle vous invitera à découvrir « son petit paradis » en grand format pour répondre au thème proposé. « Exposer au salon Arts Saint-Brice m'a permis d'exposer dans le Val d'Oise par la suite. C'est un véritable tremplin pour les jeunes! » confie-t-elle. Le second, graphiste de 40 ans (tout juste), travaille sur l'harmonie des couleurs et les formes. Ses recherches s'orientent vers l'abstraction. Les artistes ne se connaissent pas réellement entre eux car l'association ne propose ce salon qu'une fois par an. Toutefois, de salon en salon, certains finissent par se connaître. Vous pourrez les rencontrer lors du vernissage, un moment convivial et d'échanges, le samedi 8 mars à 18 h 30.

Du 8 au 22 mars

Centre culturel et sportif Lionel Terray

Entrée libre du lundi au samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vernissage le samedi 8 mars à 18 h 30

Rens. au 01 34 70 14 35



Salon 2004

* Sanguine: crayon fait d'oxyde de fer oligiste (ou ocre rouge)

À toucher et à jouer... à la découverte de la sculpture sonore

Le service Culturel vous propose, en partenariat avec le Conservatoire municipal de musique, l'exposition « À toucher et à jouer, à la découverte de la sculpture sonore », réalisée par les Sculpteurs de Sons.

Ne pas toucher, tel est le panneau qu'on peut lire dans les musées en général... Avec cette exposition, c'est tout le contraire. Les curieux de tous âges sont invités à manipuler ces sculptures sonores afin de devenir acteur et s'improviser musicien !

Mais qu'est-ce qu'une sculpture sonore ? À la fois sculptures et instruments de musique, elles permettent à chacun, sans formation musicale, de jouer librement avec les sons. Trois familles seront présentées : les percussions (sculptures percütées par des baguettes), les méta-instruments (joués à distance, sans contact tactile, reliés à une interface numérique, des capteurs analysent les mouvements du corps et des mains, les transformant en sculptures sonores) et les tiges de verre (instruments totalement acoustiques qui se jouent par frottement des doigts humides sur des tiges de verre).

Des artistes tel que Tom Waits, Gorillaz ou encore Emilie Simon pour composer

la bande originale du film *La Marche de l'empereur* ont utilisé ce genre de sculptures sonores (cristal Baschet).

**Aux frontières de la musique,
des arts plastiques, de la science
et de la poésie**

À visiter entre amis ou en famille, amusez-vous à essayer des combinaisons sonores en duo ou à plusieurs avec d'autres visiteurs. Osez le jeu et faites place à votre créativité et aux émotions.

Accueillis par des professeurs du conservatoire, du 1^{er} au 11 avril, les écoliers de la ville joueront aux magiciens en réveillant ces sculptures endormies.

CCS Lionel Terray
Mercredis 2 et 9 avril
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Rens. au 01 39 33 01 90

> Retrouvez sur le site internet des vidéos et images de l'exposition



© Jean-Luc Chouteau - Phillipe et les Sculpteurs de Sons

Lundi 31 mars de 17 h 30 à 18 h 30, pour l'ouverture de l'exposition, les Sculpteurs de Sons vous convient à un moment de découverte et de partage autour d'improvisations musicales.

3 concerts du conservatoire à noter dans votre agenda

• **Jeudi 3 avril à 19 h 45**

CCS Lionel Terray (auditorium)

Entrée gratuite / Rens. au 01 39 33 01 85

Ce concert vous emportera sur les chemins de l'Est et d'ailleurs. Dirigés par Umbaja Majstorovic, l'ensemble vocal féminin Brice Chœur a pour habitude de chanter a capella. Cette fois-ci, l'orchestre du conservatoire, dirigé par Tiffany Ummathallegadoo, viendra le soutenir. Outre les chants d'Europe de l'Est et des Balkans, il reprendra notamment le chant traditionnel juif Erev Shel Shoshanim et la chanson africaine Makotoudé.

• **Samedi 5 avril à 20 h 30**

TOPF Silvia Monfort

Entrée gratuite / Rens. au 01 39 33 01 85

Votre enfant va chaque mercredi au conservatoire, mais avez-vous déjà vu son professeur jouer sur scène ? L'occasion est à saisir ! Depuis 1978, le conservatoire vous propose ce concert annuel afin de présenter l'ensemble de ses activités et de susciter l'envie de faire de la musique.

Parmi les 23 professeurs, vous retrouverez les plus anciens notamment : Francis Aubier (trompette, chef d'orchestre), Yoko



Kobayashi, François Grimont et Anne-Claire Gauvrit (piano), Éric Tissier (guitare), Allan Mystille (batterie), Isabelle Dubois-Boulot (formation musicale) sans oublier le directeur du conservatoire, Marléni Batola.

Un programme allant de l'époque post romantique avec *Le Carnaval des animaux* du compositeur français Camille Saint-Saëns jusqu'aux musiques actuelles (jazz/rock) en passant par les pratiques vocales avec l'ensemble vocal féminin Brice Chœur, dirigé par le jeune Umbaja Majstorovic.

Au total, plus de 70 professeurs et élèves

du conservatoire monteront sur scène ce soir-là.

• **Jeudi 10 avril à 20 h 30**

Salle des fêtes de Deuil-La Barre

Entrée gratuite / Rens. au 01 39 84 03 64

Créé par le lycée Camille Saint-Saëns, ce concert du même nom met en lumière le travail des élèves et des conservatoires des villes qui participent à la gestion du lycée. Au menu : rock et comédie musicale.

> Retrouvez les programmes des concerts sur www.saintbrice95.fr

63^e visite de quartier

Au cœur de la Plante aux Flamands

Le maire Alain Lorand et son équipe municipale sont allés « prendre le pouls » dans ce quartier sensible aux problèmes de stationnement liés à la gare SNCF.



Rue des Deux Piliers

Samedi 25 janvier, l'hiver pointe son nez mais la température fraîche de cette matinée ensoleillée n'arrête pas les riverains du quartier de la Plante aux Flamands d'être au traditionnel rendez-vous des visites de quartier du maire Alain Lorand et de son équipe municipale.

Au départ de la gare SNCF, le constat est à nouveau sans appel au niveau de la propreté du site. De nouveau, la Ville va interpellier la SNCF pour qu'elle fasse le nécessaire pour entretenir ses espaces où l'on remarque malheureusement l'incivilité des Saint-Briens et/ou des personnes fréquentant les environs de la gare: détritus en tout genre jonchent derrière le grillage. Une insalubrité préoccupante pour les riverains qui entraîne l'apparition régulière d'animaux nuisibles. La présence de déjections canines sur les trottoirs est aussi à déplorer dans ce quartier, comme partout ailleurs.

Rappel: les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leur animal et ont à leur disposition des poubelles spéciales, implantées dans la rue des Deux Piliers; des sacs distribués gratuitement dans les établissements publics (mairie et centre technique municipal). Les propriétaires négligents peuvent encourir jusqu'à 35 € d'amende.

Autre constat récurrent de tous ces rendez-vous, mais point sous surveillance permanente dans ce quartier: le stationnement. Malgré la mise en place de la zone orange et les contrôles réguliers de la Police muni-

pale, les riverains ne peuvent pas stationner près de chez eux en semaine! Certaines zones relevant du domaine privé, le bailleur social Domnis sera alerté afin qu'il puisse mettre en œuvre, de son côté aussi, des aménagements limitant le stationnement abusif.

La rue des Deux Piliers qui a été parcourue jusqu'au groupe scolaire a fait l'objet de remarques pertinentes de la part des riverains qui réclament notamment la continuité du traçage au sol dans la rue Germain Châtenay (angle de la rue des Rosiers), la mise en place de deux places de stationnement PMR*, l'installation de plots sur les trottoirs et surtout, le déplacement du passage piéton, à l'angle de la rue des

Rosiers. Celui-ci n'est pas emprunté, la traversée de la rue se faisant plus bas, en prolongement de l'allée desservant les accès aux voies SNCF.

Afin également de limiter la vitesse, les riverains souhaitent la mise en place d'une zone piétonne rehaussée, comme un peu plus bas au niveau de l'arrêt du bus.

D'ores et déjà, les services Techniques qui reçoivent un compte rendu précis sur les différentes remarques se sont rendus sur place pour étudier la faisabilité des demandes et intervenir rapidement sur l'entretien courant des voiries.

* PMR : Personne à mobilité réduite



Stationnement gênant allée du président Claude Moulouquet Doloris

Le plaisir de la glisse...

Du 17 au 24 janvier. Cette année, 52 élèves ont eu la chance d'apprendre à skier aux Contamines Montjoie, grâce à la classe de neige des écoles Antoine de Saint-Exupéry / Pierre et Marie Curie. Les enfants ont même pu construire un igloo pour la première fois. Même sous leurs casques, on devine leur joie d'une semaine riche... et sans les parents !



Histoire(s) d'en rire

Du 27 janvier au 14 février. Des nombreux enfants ont découvert des livres rigolos grâce à des animations ludiques au centre culturel Lionel Terray. Proposée par le service Culturel de la Ville, en partenariat avec les structures municipales de la petite enfance, cette exposition Histoire(s) d'en rire a permis de sensibiliser à la lecture les petits de 12 mois aux plus grands de 7 ans.



Des mushers en herbe

Du 31 janvier au 7 février. « Quel bonheur d'être tous réunis au milieu de ces belles montagnes ! » Une belle expérience que nous partageons volontiers avec eux, les enfants des classes des écoles Jules Ferry et Jean de la Fontaine, où ils ont pu entre autres, découvrir la joie de glisser avec les chiens de traîneau, faire une balade en raquettes pour découvrir la faune et la flore locales.



La ludo' voit la vie en bleu !

31 janvier. Régulièrement, la ludothèque vous propose des soirées jeux. Cette fois-ci, le « dress code » de la soirée était le bleu. La vingtaine de Saint-Briens, venue (re)découvrir la collection Blues Games ou d'autres jeux de société, a donné le sourire aux ludothécaires en arrivant vêtue de bleu ! Parmi ces Saint-Briens, on trouvait des petits nouveaux, mais aussi des habitués, notamment Vincent, âgé de 22 ans, qui fréquente la ludothèque depuis l'âge de 7 ans ! C'est sûr, des soirées où le rire est garanti entre amis ou en famille, ça donne envie de revenir !



Des crêpes et des jeux à la ludothèque



1^{er} février. Les gourmands n'ont pas eu de mal à sortir du lit ce samedi matin... En effet, la ludothèque offrait des crêpes, au sucre ou au chocolat, aux amateurs de jeux de société, à l'occasion de la chandeleur. Au total, une trentaine de personnes a pu allier gourmandise et convivialité.



Au salon des collectionneurs

1^{er} février. De très nombreux visiteurs ont pu découvrir l'exposition philatélique sur la musique au 21^e salon des collectionneurs, organisé par le Club philatélique de Sarcelles et environs.



Retour sur

Humour et fous-rire pour Haïti

1^{er} février. Tatiana Rojo, alias Amoutati, Saint-Bricienne et marraine d'ASCOHA (Association pour l'aide à la scolarisation en Haïti), a réuni un public fidèle à la cause de ce pays et des enfants pour qui œuvre avec pugnacité et enthousiasme, son président Raymond Grare, accompagné par les généreux donateurs et parrains, la Ville, en présence du maire Alain Lorand. Le spectacle *La dame de fer* a, le temps d'une soirée, entraîné le public tout en finesse et humour, dans les méandres de la vie d'une mère ivoirienne souhaitant marier ses filles à des Blancs. La soirée a permis de récolter 2 300 euros, somme reversée en personne par Raymond Grare à l'école de Gressier en Haïti lors de son voyage en février.



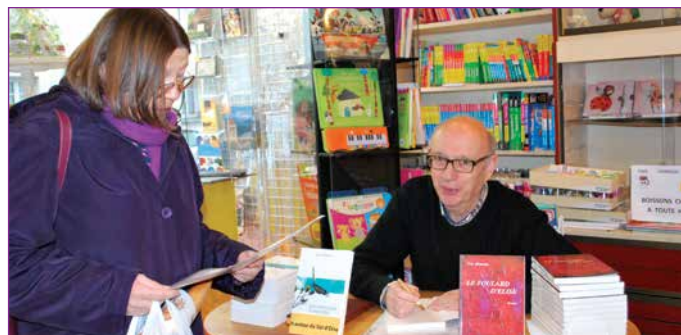
Plus d'un millier de coureurs au Trail des marçassins

2 février. Le Saint-Brice athlétisme (SBA) a franchi une marche et non des moindres, celle d'une notoriété confirmée et appréciée par les coureurs qui sont venus nombreux en ce dimanche ensoleillé pour la 5^e édition du Trail des marçassins au cœur du bois de Champeaux. Une grande satisfaction pour la soixantaine de bénévoles mobilisés et un savoir-faire en matière d'organisation reconnu, au niveau du Département, avec des épreuves originales et populaires. Beaucoup de concurrents, anonymes ou pas, comme en témoigne le vainqueur du 34 km, un certain Laurent Brochard (ancien champion du monde de cyclisme sur route) !



Dédicace de Guy Rieucan

8 février. La Maison de la presse a invité ce samedi l'écrivain bouffémontois pour une séance de dédicaces, et offrir aux Saint-Briciens, l'occasion de le découvrir. Sur sa bibliographie de cinq livres, il présentait notamment son dernier, *Les paillons d'Antoine*, un ensemble d'histoires et nouvelles, ainsi que *Le foulard d'Élise*, son 4^e roman.



Le tennis au féminin

8 et 9 février. Le tournoi « Multi-chances féminin » a permis d'offrir de beaux moments de détente pour les joueuses. Au programme de ces deux jours : matchs de tennis, fitness, concours de Wii, manucure et ateliers culinaires, sans oublier le stand de préparation des boissons pour l'effort et la découverte de la pelote basque dans les structures du complexe tennistique.



9^e Journée multiculturelle

9 février. Organisée par l'association Échanges sans frontière, cette journée a permis, une fois de plus, de découvrir, connaître et surtout accepter les différences des nombreuses nationalités qui composent l'identité multiculturelle de la ville ; un des objectifs affichés de cette association ! Différentes animations ont ponctué cet après-midi convivial : chants interprétés par l'ensemble Brice Chœur du Conservatoire municipal de musique, sans oublier les multiples danses endiablées proposées par l'Association préparons l'avenir de nos enfants (APAE). Un moment où chacun a pu appréhender les différentes cultures et traditions des communautés représentées.



Le thé dansant : un moment convivial pour rompre la solitude

11 février. Nombreux sont les Saint-Briciens qui ne ratent pas ce traditionnel rendez-vous proposé par le Centre communal d'action sociale. Une fois de plus, le thé dansant affichait complet. En effet, plus de 150 seniors sont venus se déhancher dans la salle du Palladium. La belle et jeune chanteuse prénommée Sonia et son groupe ont su faire plaisir à tout le monde en jouant des valses, madison ou encore des chansons des années 80. Un après-midi rempli de bonne humeur, ça rajeunit les esprits !



Un court-métrage et des jeux pour découvrir une journée au centre de loisirs



12 février. En inscrivant ses enfants au centre de loisirs, on ne sait pas toujours ce qui est proposé tout au long de la journée. Le centre de loisirs maternel de la Plante aux Flamands a répondu de façon originale et créative à cette interrogation avec un court-métrage intitulé *Une journée au centre de loisirs*. Ce dernier a été projeté lors d'une soirée réunissant enfants et familles. Le concept du film : certains enfants jouaient le rôle des animateurs, d'autres interprétaient leur propre rôle et les animateurs celui des parents. À l'issue de la projection, l'équipe d'animation du centre a invité les parents à jouer le rôle de leur enfant au travers d'activités artistiques, scientifiques et sportives ! La soirée a remporté un vif succès auprès de la quarantaine de familles présente.

Chante école, chante !

Fin janvier à avril. Les écoles de la ville (39 classes) participent au projet Chante école, financé par la Ville, en partenariat avec l'Inspection académique de Saint-Brice. Pour cela, deux professeurs du Conservatoire se déplacent dans les groupes scolaires, ils accompagnent et préparent les enfants de la petite section de maternelle au CM2 afin de se produire les 7 et 8 avril prochains sur la scène du théâtre Silvia Monfort. Ces représentations seront ouvertes aux familles et au public dans la limite des places disponibles.



De jeunes pousses athlétiques

15 février. Grâce aux 35 bénévoles du club organisateur de cette 7^e édition du « Fun athlé », le Saint-Brice athlétisme (SBA), 150 jeunes athlètes nés entre 2003 et 2008 ont pu pratiquer leur sport de manière conviviale et ludique. 14 équipes se sont affrontées sur différents ateliers : sprint, course de haies, lancers de vortex, sauts de grenouille, marelle, relais cloche pieds, sauts à la corde, lancers, parcours psychomoteur... pour finir par un 4 minutes d'endurance. 11 clubs franciliens étaient représentés dont l'association organisatrice. Une belle réussite !



Fayolle & Fils

- Travaux Publics et Génie Civil
- Carrières
- Bâtiment

30, rue de l'Égalité • CS 30009
95232 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél. : 01 34 28 40 40 • Fax : 01 39 89 14 22 • www.fayolle.eu

Expression de la majorité municipale

Le point sur l'agrandissement de la galerie commerciale Carrefour

La galerie commerciale appartient à trois propriétaires qui louent à des commerçants privés. Pour se moderniser et s'agrandir, la galerie doit acquérir des terrains appartenant à Carrefour.

Les deux parties cherchent un accord auprès des tribunaux. Dans cette affaire de droit privé, la mairie n'intervient pas et, le voudrait-elle, cela ne serait pas possible.

Le maire signe un permis de construire quand celui-ci est conforme au PLU, donc réglementaire.

Les projets de permis de construire sont consultables auprès du service Urbanisme et sont susceptibles de recours dans un délai de trois mois.

Personne n'a fait de recours. Actuellement, la situation est bloquée et l'on ne peut connaître son dénouement.

Il est vital pour Saint-Brice que cet ensemble commercial ne devienne pas une friche et qu'au contraire, il se développe, entraînant dans son sillage, une intense activité. Pour ce qui est des commerces de proximité en centre-ville, l'approche est différente pour leur pérennisation. Le vote de la préemption des baux commerciaux en conseil municipal devrait permettre de s'inscrire dans cette démarche du maintien du petit commerce.

Un nouveau projet est dans les cartons. La Ville restera vigilante et informera la population de la suite qui sera donnée.

Groupe de la majorité municipale avec Alain Lorand

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Aux urnes citoyens

Notre démocratie est fondée sur le suffrage universel, bien précieux que nous ont légué nos aînés, d'où l'importance pour les futures élections d'exercer ce droit, dès le premier tour: Chaque voix compte.

Vous allez élire votre Maire et ses conseillers municipaux qui auront la charge de préparer le futur de notre ville et de notre environnement.

À un moment où des démocraties sont remises en cause dans de nombreux pays du monde, où des êtres humains sont victimes de décisions arbitraires, d'emprisonnement et de divers contraintes, n'abandonnons pas la liberté de voter qui nous est donnée.

Le SAINT-BRICE de demain se décidera dès le 23 mars.

Michel Moha, Gérard Huyet, Pierre Baudin, Jean-Pierre Bouges (Groupe Rassemblement pour Saint-Brice)

Fin de mandat municipal

Au mois de mars, on procédera au renouvellement du conseil municipal et à l'élection d'un nouveau maire. Pour nous, élus socialistes, c'est le moment de faire un bref bilan et tirer les principaux enseignements de six années d'exercice.

Par fidélité au mandat donné en 2008 et pour crédibiliser notre action, nous avons pratiqué une opposition constructive, ferme et sans faille, dans l'intérêt des St-Briciens.

Notre présence aux séances du conseil était permanente ainsi que notre participation assidue aux commissions municipales. Nous avons avancé des propositions qui, hélas, ont très rarement trouvé d'écho auprès de la majorité.

Socialistes, nous sommes et nous le resterons. Depuis 2001 jusqu'en 2013, nous avons pris la responsabilité de conduire, ensemble, la section de Saint-Brice et nous avons réussi à bâtir, avec l'aide de camarades et de sympathisants, une section socialiste solide et à l'écoute de nos concitoyens. Nous espérons qu'elle le restera !

Aujourd'hui, les conditions ne sont pas réunies pour que nous acceptions de participer aux municipales de mars 2014, dans le respect de nos valeurs.

Nous espérons que les électeurs auront suffisamment de sagesse pour élire les meilleurs candidats dans l'intérêt de TOUS les St-Briciens.

Jean-Paul Dondero, Brigitte Beaumanoir et Tanios SAÏD
Élu(e)s socialistes

Devenez partenaire de la Fête de la Musique

Participez à l'événement majeur de la Ville et qui gagne en popularité chaque année: la Fête de la Musique. Entreprises, commerces, si vous souhaitez être partenaire de cette manifestation au cours de laquelle votre enseigne sera mise en valeur sur différents supports de communication et lors de la soirée, n'hésitez pas à contacter le service Communication.

Rens. au 01 34 29 42 56 ou servicecommunication@saintbrice95.fr

La récup est-elle un art ?

Dans le cadre de son atelier peinture en autonomie, l'association, Les arts s'enchaînent, propose d'offrir à des artistes, l'occasion de réaliser des œuvres issues de matériaux de récupération. L'occasion de démontrer qu'avec des déchets, des éléments issus de la consommation quotidienne, on peut créer des œuvres et ainsi, se sensibiliser à une autre forme de recyclage des déchets, de porter un regard sur les gestes d'incivilités, de s'initier à une forme de l'art contemporain.

Tous les vendredis de 20 h à 22 h,
LCR des Amandiers
Rens. et inscriptions au 06 75 86 79 96
Courriel: artse@laposte.net

Bienvenue à Optimum conseil

Monsieur El Haddaoui Rafik vous propose ses services d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. N'hésitez pas à le contacter pour qu'il vous établisse un devis concernant des missions comptables, fiscales, juridiques, la création d'une entreprise, un conseil audit...

Tél.: 06 15 88 68 27

Courriel: optimumconseil@outlook.fr

Travaux sur la ligne H

- Jusqu'au 31 mars: entre Montsoul/Maffliers et Luzarches, des travaux de maintenance ont lieu. Des bus de substitution sont mis en place à partir de

23h30 et parfois sur les premiers trains du matin.

Pour connaître les horaires précis, des affiches sont disposées en gare.

- **Week-end des 15/16 mars:** afin de réaliser des travaux préparatoires pour la mise en accessibilité de la gare de Montsoul/Maffliers, des bus seront mis en place sur les trajets Sarcelles/Saint-Brice <> Montsoul/Maffliers <> Luzarches et Sarcelles/Saint-Brice <> Montsoul-Maffliers <> Persan Beaumont. Au-delà, les trains circuleront normalement.

Découvrez les métiers de l'artisanat

L'Institut des métiers de l'artisanat du Val d'Oise (IMA95) organise deux journées portes ouvertes les **samedis 15 et 29 mars**. À cette occasion, découvrez 10 métiers et 30 diplômés d'État dispensés dans des cursus en alternance gratuits et rémunérés, du CAP au BTS pour les jeunes de 15 à 25 ans.

- IMA Villiers le Bel - 43 avenue Pierre Sémard

- IMA Cergy/Pontoise - 1 avenue du Parc

- IMA Eaubonne - 18 rue des Bouquinivilles

De 9 h à 17 h

www.ima95.fr

Portes ouvertes au lycée Camille Saint-Saëns



Le samedi 15 mars de 9 h à 13 h,

le lycée Camille Saint-Saëns vous ouvre ses portes afin de vous informer sur les enseignements, les options, les filières et les BTS.

18-22 rue Guyemer à Deuil-La Barre

Rens. au 01 34 28 64 00

www.lyc-st-saens-deuil.ac-versailles.fr

ayant l'esprit de groupe et de partage et si vous voulez passer de très bons moments sans vous prendre au sérieux... n'hésitez pas à venir rejoindre ce nouvel atelier pour chanter en solo, duo ou en groupe, des chansons de variété française, de comédie musicale et de jazz. Avec pour objectif à terme d'intégrer le spectacle de danse de fin d'année, cet atelier, ouvert à tous, débutant ou confirmé, de 7 à 77 ans, se déroulera sous la houlette d'un professeur chevronné qui vous apprendra les techniques de chant.

Tous les samedis de 17 h à 19 h (à partir du 15 mars).

Inscriptions et rens. au 01 39 92 51 14 ou fca.saintbrice@orange.fr

Chant et comédie musicale au FCA

Le Foyer club de l'amitié (FCA) est la plus ancienne association de la Ville. Elle fête ses 52 ans cette année, et pourtant, loin de rester inactive, elle n'a de cesse de renouveler continuellement les ateliers qu'elle propose à ses adhérents. Après le nouveau stage de Cheerdancing (pom-pom girls), le FCA vous invite à exprimer vos talents musicaux.

« Chanter provoque un concert et chanter est libérateur », souligne Aurélie Attard, secrétaire adjointe au conseil d'administration du FCA et adhérente de l'association depuis 25 ans. Alors, si vous pensez avoir une âme d'artiste, souhaitez révéler vos talents cachés, tout en

Retrouvez l'actualité et la programmation du TOPF Silvia Monfort sur www.topfsilviamonfort.fr et du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

Si vous ne recevez pas votre *Saint-Brice mag* tous les mois, contactez le service Communication au 01 34 29 42 56/73.

Carnet

Naissances

Anna HAYOUN, le 16 décembre
Wayatt WINTERSTEIN, le 18 décembre
Ethan PEREZ, le 18 décembre
Joshua ZEITOUN, le 25 décembre
Kristian KÉRI, le 27 décembre
Ruben MARELLY, le 29 décembre
Adam LEPRINCE, le 6 janvier
Ethan PAVY, le 8 janvier
Anis GHULAM, le 10 janvier
Yael PARADIS, le 18 janvier
Sébastien DELARBRE, le 21 janvier
Elsa ROLOT, le 24 janvier
Leïna AINOUIZ, le 26 janvier

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Décès

Michèle CASTELLOT épouse DUCLOS, 71 ans, le 6 octobre
Valentin DA SILVA, 59 ans, le 23 décembre

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Notez-le

Ramassage des ordures ménagères:

- **les rues bleues:** jeudi

- **les rues rouges:** lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables: lundi

Ramassage des déchets verts: **Reprise!**

les mardis 25 mars et 8 avril

Ramassage des déchets encombrants:

- **les rues bleues:** jeudi 20 mars

(3^e jeudi du mois)

- **les rues rouges:** mercredi 19 mars

(le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants:

16 mars, marché Jean Jaurès à Domont

Permanences

- Votre député **Jérôme Chartier** assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, **Marcelle Cayrac**, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

Consultations gratuites

- **d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10 h à 11 h 45:** samedi 8 mars et samedi 5 avril
- **de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45:** mardi 6 mai

SAINT-BRICE

Hôtel de ville: 14, rue de Paris
95350 - Saint-Brice-sous-Forêt

- Directeur de la publication: Alain Lorand
- Directeur de la rédaction: Angel Jean-Noël
- Rédaction/photos: Sandrine Fanelli, Sophie Hay (service Communication), RDVA (S. Brianchon, L. Drouin)
- Publicités: ESER, Mike Ouaki au 06 59 23 23 43 ou contact@eser.fr
- Maquette: RDVA au 01 34 12 99 00
- Tirage: 6 600 exemplaires - Dépôt légal à parution

Site internet: www.saintbrice95.fr

Courriel: servicecommunication@saintbrice95.fr

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

LE PLUS **GRAND** CHOIX DE TOUTE LA VILLE !!

Des verres progressifs varilux **Essilor**
exclusivement, montés sur près de
10 000 montures différentes,
parmi plus de **40 marques de luxe...**

C'est ça, Espace **optic** !

CCial Carrefour St Brice - Porte 3
Tél. 01 34 38 01 01

Espace**optic**

St-Brice

Plus d'infos sur www.espaceoptic.fr

Conception : AZW Systems © Anvassabi - Fotolia.com - SAS CENTROPTIC au capital de 100 000 €.



REGIS

Organisation complète des obsèques
Toutes démarches administratives
Choix d'articles funéraires
Contrat obsèques
Devis gratuit
Monuments
Caveaux



01 34 28 75 00

23, rue de Groslay
95160 Montmorency

Chambre funéraire 7j/7 - 24h/24

Habilitation : 08-95-050 - orias : 07-037-459

→ Dossiers Aéroports de Paris

**Florilège**
Fenêtres & volets roulants

Isolation complète de la maison | combles | murs | toiture |

VOLETS
ROULANTS
BATTANTS

PORTE
D'ENTRÉE

FENÊTRES
DE
TOIT

PORTE
DE
GARAGE



Information : 01 34 19 70 10

www.menuiserie-isolation-valdoise.fr
SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT